

2015010

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du Mercredi 15 Avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze du mois d'Avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. POMPA Joseph, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers absents : 1

Ayant donné procuration : 1

Etaient présents : POMPA Joseph, SALA Alain, AZZENA Dominique, BARTOLI Danielle, ATTOUFAHI Ahmed, BENARD Georges, DE COCKERE-POMPA Florence, FITTIPALDI Epouse VERNET Anne, FURET Jean-Paul, MARCELLESI Martine, MARCON Marina, SIMONI Joseph.

Ayant donné procuration : BALLETT Epouse BERCEGOL Julie.

Absent excusé: MARCELLESI Martine.

Secrétaire de séance élu au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales
: SALA Alain.

.../...

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal.
Budget M14 et Budget annexes.
Exercice 2014.

Ont voté pour : 10

Ont voté contre : 2

Abstention : 1

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur POMPA Joseph, Maire,

Après s'être fait présenté les Budgets Primitifs et supplémentaires de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2014.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

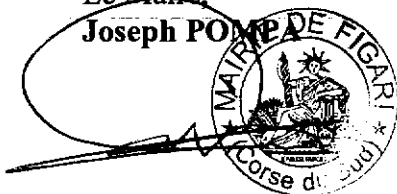
1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
2. Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

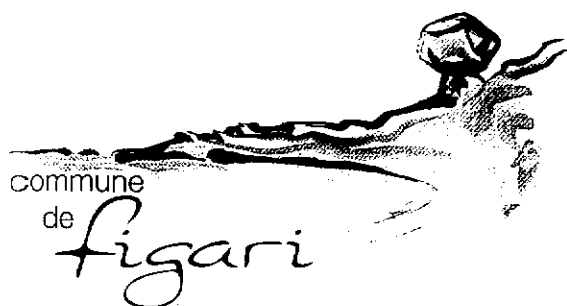
Déclare que le compte de Gestion, dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur n'appelle, ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les Jour, Mois, An que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Joseph POMPA





2015011

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du Mercredi 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. SALA Alain.

Nombre de conseillers en exercice: 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers absents : 1

Ayant donné procuration : 1

Etaient présents : POMPA Joseph, ATTOUFAHI Ahmed, AZZENA Dominique, BARTOLI Danielle, BENARD Georges, DE PERETTI Della ROCCA Jean-Baptiste, FITTIPALDI épouse VERNET Anne, FURET Jean-Paul, , MARCON Marina, SALA Alain , SIMONI Joseph, DE COCKERE-POMPA Florence, GUISEPPI Julie,

Ayant donné procuration : BALLET épouse BERCEGOL Julie,

Absent excusé : MARCELLESI Martine

Secrétaire de séance élu au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales : AZZENA Dominique

.../...

Objet : Approbation du Compte Administratif 2014.

Budget Général, Budgets Annexes : C.C.A.S, Assainissement Figari
et Lotissement de Tarabucetta

Ont voté pour : 10

Ont voté contre : 2

Abstention : 1

L'an deux mil quinze, le 15 avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain SALA, Premier Adjoint.

Le Maire, expose aux Membres de l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget de l'exercice 2014, et quitte la salle conformément à l'Article L.2541.13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal délibère sur le Compte Administratif 2014, dressé par Monsieur Joseph POMPA, après s'être fait présenté le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

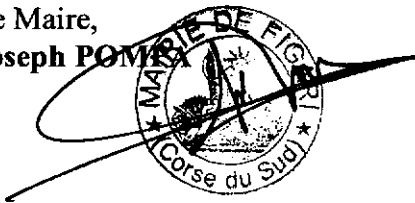
Adopte le Compte Administratif 2014 des budgets M14, M49 de la collectivité.

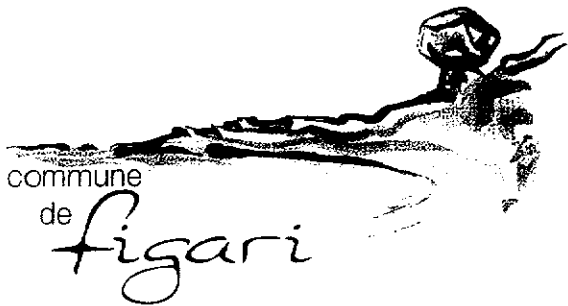
Ainsi fait et délibéré, les Jour, Mois, An que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Joseph POMPA





2015012

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du Mercredi 15 Avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze du mois d'Avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. POMPA Joseph, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers absents : 1

Ayant donné procuration : 1

Etaient présents : POMPA Joseph, SALA Alain, AZZENA Dominique, BARTOLI Danielle, ATTOUFAHI Ahmed, BENARD Georges, DE COCKERE-POMPA Florence, FITTIPALDI Epouse VERNET Anne, FURET Jean-Paul, MARCELLESI Martine, MARCON Marina, SIMONI Joseph.

Ayant donné procuration : BALLET Epouse BERCEGOL Julie.

Absent excusé: MARCELLESI Martine.

Secrétaire de séance élu au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales
: SALA Alain.

.../...

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014.

Ont voté pour : 11
Ont voté contre : 2
Abstention : 1

BUDGET GENERAL M 14

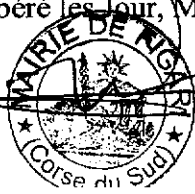
Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Joseph POMPA.
 Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014,
 Constatant que le compte administratif présente :

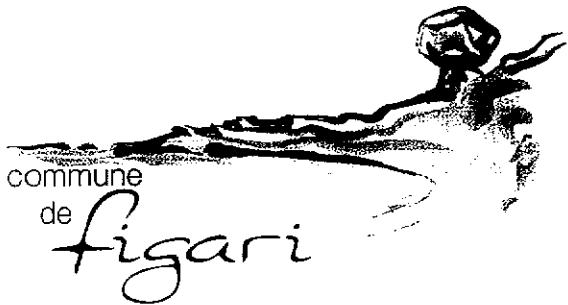
- Un excédent de fonctionnement de clôture : 433 752,86 €.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<u>Pour mémoire</u>	
Déficit antérieur reporté (report nouveau à nouveau débiteur) Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2014: EXCEDENT : DEFICIT	129 269,24 €
<u>EXCEDENT AU 31.12.2014</u>	433 752,86 €
Affectation obligatoire - A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	-----
Déficit résiduel à reporter - A l'exécution du virement à la section d'investissement - (compte 108)	----- -----
Solde disponible affecté comme suit :	433 752,86 €
- Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) :	333 961,00 €
- Affectation à l'excédent reporté : (report à nouveau créditeur compte 002)	99 791,00 €
<u>DEFICIT AU 31.12.2014</u>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter – budget primitif..... Excédent disponible	Sans objet

Fait et délibéré les Jour, Mois, An que dessus





2015013

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du Mercredi 15 Avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze du mois d'Avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. POMPA Joseph, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers absents : 1

Ayant donné procuration : 1

Etaient présents : POMPA Joseph, SALA Alain, AZZENA Dominique, BARTOLI Danielle, ATTOUFAHI Ahmed, BENARD Georges, DE COCKERE-POMPA Florence, FITTIPALDI Epouse VERNET Anne, FURET Jean-Paul, MARCELLESI Martine, MARCON Marina, SIMONI Joseph.

Ayant donné procuration : BALLET Epouse BERCEGOL Julie.

Absent excusé: MARCELLESI Martine.

Secrétaire de séance élu au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales
: SALA Alain.

.../...

Séance du Mercredi 15 Avril 2015

2015013

Objet : Taux des Trois Taxes Directes Locales


Le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de voter le taux des trois taxes locales de la Commune pour l'année 2015, le produit attendu pour l'année 2015 est fixé à la somme de 691 593,00 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

DECIDE

De voter le taux des trois taxes locales de la Commune, conformément au tableau transmis par la DGFIP ci-après, pour un produit attendu pour 2015 s'élève à la somme de 691 593 Euros :

COMMUNE : 114 FIGARO		N° 1258 COM (1)
ARRONDISSEMENT : ZA BARTENE	FIGARO - FIGARO - FIGARO Municipalité - FIGARO	TALIX
TREASORIER SPL : TRESORIERE DE BONIFACIO		FBI 2015

ETAT DE RECAPITULATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015

Base d'imposition situation 2014	Taux d'imposition communales de 2014	Taux d'imposition plafonnés 2015	Base d'imposition plafonnée 2015	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
Taxe d'habitation	2 902 736	24,25	2 194 808	522 945
Taxe foncière (IMM)	1 794 917	8,50	1 789 900	150 850
Taxe foncière (non IMM)	17 328	55,50	18 300	9 258
CFE		0,00		0
Total :				691 593

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2015

Total situation communale : 691 593
 Plus : Taxe additionnelle P.M. : 00 748
 Plus : Prélèvement F.F.R. : 16 384
 Plus : Prélèvement C.M.E. : 60
 Plus : Prélèvement sur la F.F.R.F. : 691 593
 Plus : Prélèvement de la Région : 17 des réserves de répartition

2. CALCUL DES TAUX 2015 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

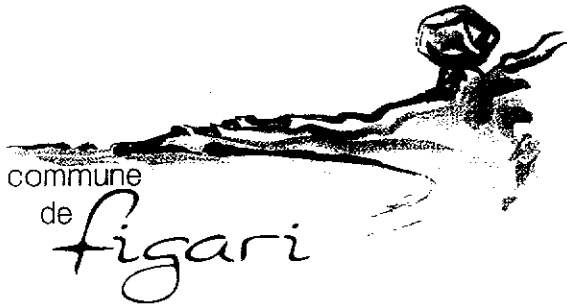
Taux de référence de 2014 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence 2015 (col.4 x col.5)	3. TAUX VOTÉS	Base d'imposition plafonnée 2015	Produit correspondant (col.10 x col.11)
24,25	691 593 / 2 194 808 = 1,0000	24,25	24,25	2 194 808	522 945
8,50		81,50	81,50	1 789 900	150 280
55,50		561,86	561,86	18 300	99 511
0,00					
Total :					691 593

La détermination des taux est-elle été décidée en 2015 ? (indiquer OUI/NON dans la case ci-dessus) : OUI NON

Ainsi fait, et délibéré, les Jour, Mois, An que dessus.
 Pour extrait conforme,
 Le Maire, **Joseph POMPA**



Ont voté pour : 11
 Ont voté contre : 2
 Abstentions : 1



2015014

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du Mercredi 15 Avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze du mois d'Avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. POMPA Joseph, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers absents : 1

Ayant donné procuration : 1

Etaient présents : POMPA Joseph, SALA Alain, AZZENA Dominique, BARTOLI Danielle, ATTOUFAHI Ahmed, BENARD Georges, DE COCKERE-POMPA Florence, FITTIPALDI Epouse VERNET Anne, FURET Jean-Paul, MARCELLESI Martine, MARCON Marina, SIMONI Joseph.

Ayant donné procuration : BALLET Epouse BERCEGOL Julie.

Absent excusé: MARCELLESI Martine.

Secrétaire de séance élu au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales
: SALA Alain.

.../...

Objet : Suppression du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet (35h) en création de poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet (35h) : Avancement de grade.

Le Maire de la Commune de Figari, expose au Conseil Municipal, que suite à l'avis de la Commission Administrative Paritaire, catégorie C, qui s'est réunie le 30.03.2015 au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territorial de la Corse du Sud, 1 agent de la Collectivité remplit les conditions pour accéder à un avancement de grade.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

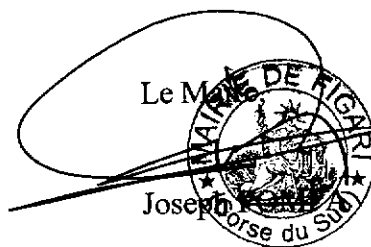
1 : de supprimer à compter du 30.03.2015, le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet (35h) et de créer le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet (35h).

2 : L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement sont fixées conformément au statut particulier du cadre d'emplois des adjoints technique territoriaux.

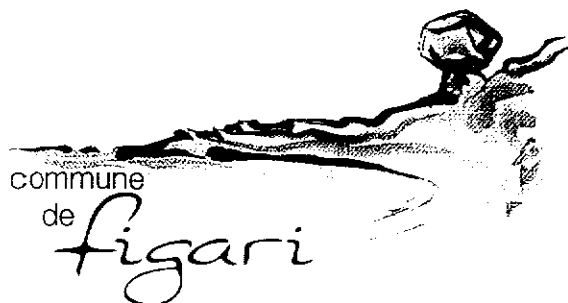
3 : De modifier en ce sens le tableau des effectifs de la Collectivité.

4 : Les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget, aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus.



Ont voté pour :	14
Ont voté contre :	0
Absentions :	0



2015015

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du Mercredi 15 Avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze du mois d'Avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. POMPA Joseph, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers absents : 1

Ayant donné procuration : 1

Etaient présents : POMPA Joseph, SALA Alain, AZZENA Dominique, BARTOLI Danielle, ATTOUFAHI Ahmed, BENARD Georges, DE COCKERE-POMPA Florence, FITTIPALDI Epouse VERNET Anne, FURET Jean-Paul, MARCELLESI Martine, MARCON Marina, SIMONI Joseph.

Ayant donné procuration : BALLET Epouse BERCEGOL Julie.

Absent excusé: MARCELLESI Martine.

Secrétaire de séance élu au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales
: SALA Alain.

.../...

Séance du mercredi 15 avril 2015

2015015

Objet : Avenant pour le marché de travaux d'éclairage public de la traverse de Figari.

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'en date du 04 mars 2014 il a été attribué à la SARL Fillipini Philippe - 20189 Ajaccio cedex 2, le marché de travaux d'éclairage public de la traverse de Figari R 859 pour un montant de 94 791 HT soit 102 374.28 TTC. (MAPA)

Cependant, lors de l'exécution de ces travaux, les contraintes techniques et de sécurité, nous ont contraint de modifier le nombre prévus de mats d'éclairage public, en effet 3 nouveaux mats ont été nécessaires pour un montant de 3 704 HT soit 4 064.40 TTC.

Soit un écart financier de dépassement du marché de 5.83%.

Conformément au code des marchés public il convient de passer un avenant avec la SARL Fillipini Philippe – 20189 Ajaccio Cedex 2

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer en la matière

Le Conseil Municipal,

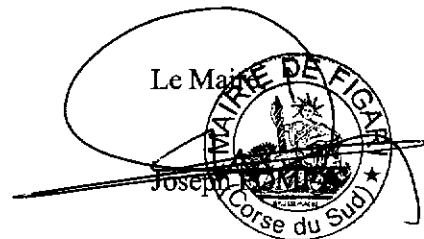
Où l'exposé de son président et après en avoir délibéré :

- Autorise le maire à signer avec a SARL Fillipini Philippe – 20189 Ajaccio Cedex 2 un avenant pour un montant de 3704 HT SOIT 4064.40 TTC.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme



Ont voté pour : 14
Ont voté contre : 0
Absentions : 0